



qu'elles sont mes droits et que doit-je faire

Par **bruce571**, le **30/03/2012** à **00:31**

Mon épouse m'annonce du jour au lendemain qu'elle n'a plus de sentiment pour moi et de ne plus m'aimer, et me demande de quitter le domicile conjugal et demande le divorce, nous sommes marié depuis 14 mois et nous avons une petite fille de 6 ans.

Suis-obligé de partir ?

Que se passe t-il si je part ?

Doit-je prendre ma fille avec moi, sachant que c'est moi qui m'en occupe depuis toujours (retraité)

Doit je continuer à payer les factures usuel du domicile ?

Sachant que je ne veux pas divorcer, car les faits qu'elle me reproche ne sont pas s(espionnage, étouffement.) Alors qu'elle dépense sans compter au point de n'avoir pas payé un loyer, depuis cette demande elle ne paye plus ces traites (géré par la BdF) et a consulté une assistante sociale pour l'aider.

Merci d'avance

Par **Louxor_91**, le **30/03/2012** à **16:01**

[citation]Suis-obligé de partir ?[/citation]

non !! et pourquoi le seriez vous ?

[citation]Que se passe t-il si je part [/citation]

abandon du domicile conjugal... pas top pour vous !

[citation]Doit-je prendre ma fille avec moi,

[/citation]

pour être accusé de rapt d'enfant ? oui bien sur...

[citation]sachant que c'est moi qui m'en occupe depuis toujours (retraité)[/citation]

sans vouloir être offensant mais bon... madame dira le contraire...

[citation]Doit je continuer à payer les factures usuel du domicile ?[/citation]

a mon sens oui... solidarité entre époux... ou quelque chose dans ce gout...

[citation]Sachant que je ne veux pas divorcer[/citation] et vous comptez faire quoi ? pour rester ensemble il faut que les 2 le veuille; visiblement madame ne le veut plus !!Donc ça va être la guerre !! et elle aura gain de cause au final ! pour ce qui est du divorce !